



Communiqué de presse

Chambres d'Agriculture de Lorraine

COLLECTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES (PPNU)

Afin de permettre aux agriculteurs d'éliminer les PPNU (Produits Phytosanitaires Non Utilisables) présents sur leur exploitation dans les meilleures conditions, les Chambres d'Agriculture de Lorraine, les distributeurs et ADIVALOR ont organisé une nouvelle collecte qui aura lieu le 3 juin 2010.

Les agriculteurs participent à la collecte nationale des déchets phytosanitaires gérée par la société ADIVALOR, comme d'autres professionnels utilisant des produits phytosanitaires qui ont suivi l'exemple de l'agriculture (professionnels des espaces verts, les collectivités et certaines entreprises).

En agriculture, les Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) sont des produits destinés à la protection des cultures. Comme beaucoup de produits de notre quotidien, les produits phytosanitaires subissent eux aussi l'effet du temps. Interdiction réglementaire, produit périmé ou impossibilité de pouvoir les utiliser (arrêt de culture, départ en retraite....) sont autant de raisons qui poussent les agriculteurs à participer à cette collecte.

En 2010, une dizaine de distributeurs se mobilisent à nouveau pour l'élimination des PPNU. 16 points de collecte ont été ouverts sur la région.

Les Chambres d'Agriculture de Lorraine jouent un rôle de coordonnateur local entre ADIVALOR, les distributeurs et les agriculteurs. Elles accompagnent les exploitations agricoles dans une démarche de gestion positive et dynamique des déchets et produits en fin de vie.

En Lorraine, l'ensemble de la filière agricole s'est organisée depuis 2001 pour récupérer et éliminer les PPNU en toute sécurité et préserver l'environnement. 300 tonnes de déchets ont ainsi été collectées.

Après avoir été triés et sécurisés les PPNU sont transportés puis éliminés par incinération dans des unités spécialisées (pour la Lorraine, incinérateur CEDILOR en Moselle).

ADIVALOR.

Cette société créée à l'initiative de l'Industrie de la Protection des plantes, des distributeurs et des professionnels agricoles, a pour mission d'organiser et gérer l'élimination des déchets de l'agro-fourmiture. Pour se faire une éco-contribution a été créée sur ces produits qui permet de financer leur collecte et leur élimination.



La présence de ce logo sur le produit indique que le fabricant finance l'élimination du produit non utilisable

Contact:
Aurore RAVENEAU
Chargée de mission Recyclage Agricole des
Déchets
03 83 96 80 63
aurore.raveneau@lorraine.chambagri.fr